

Antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont

Ouverture d'une classe de 1^{ère} année de maturité gymnasiale à la prochaine rentrée scolaire

A la rentrée scolaire 2012-2013, l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont rouvrira ses portes aux élèves de première année de maturité gymnasiale. Telle est la décision du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Pour pouvoir assurer la réouverture, le DECS et la direction du Lycée Denis-de-Rougemont ont travaillé en étroite collaboration avec les autorités du Val-de-Travers, ainsi qu'avec le comité de sauvegarde de l'antenne. Pour rappel, malgré de nombreux efforts réalisés pour relancer cette antenne en y proposant en exclusivité de nouveaux concepts, le DECS avait dû renoncer à ouvrir une classe en 2011-2012, pour cause de trop faibles effectifs.

Depuis de nombreuses années, le Département de l'éducation de la culture et des sports (DECS) tente de garantir la pérennité de l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont (LDR). En effet, son impact socioculturel et psychologique est très important puisqu'elle offre la seule filière de formation postobligatoire au Val-de-Travers. Ainsi, le DECS y a ouvert depuis 1998 des unités d'étude de petite taille. Les options spécifiques espagnol, italien et économie et droit, actuellement proposées, le sont toutes en combinaison avec les disciplines fondamentales enseignées dans tous les lycées, à l'exception de la discipline fondamentale musique.

Alors que les rentrées scolaires 2006-2007 et 2007-2008 ont été exceptionnelles, puisque des volées de 29 et respectivement 23 élèves y ont été enregistrées en 1^{ère} année, les rentrées scolaires 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ont été marquées par une baisse des nouvelles inscriptions (19, 17 et respectivement 17). Or, cette baisse des effectifs est accentuée lors du passage en 2^{ème} puis 3^{ème} année, suite aux échecs et aux réorientations des élèves.

Rentrée 2011-2012

Constatant cette baisse constante des nouvelles inscriptions au fil des ans, le DECS a souhaité anticiper la rentrée 2011-2012 en consentant à de gros efforts en vue de repositionner l'antenne dans le cadre de l'offre de formation gymnasiale du canton dès 2011-2012. Pour cela, un nouveau concept pour sportifs et artistes de haut niveau y a été proposé en exclusivité, ainsi que la nouvelle option complémentaire pédagogie-psychologie. De plus, le DECS a décidé d'offrir la discipline fondamentale musique, en plus des arts visuels.

Or, malgré ses nombreux efforts, le DECS a dû renoncer à l'ouverture d'une classe de 1^{ère} année pour la rentrée 2011-2012, ceci faute d'effectifs suffisants. En effet, sur 56 élèves du Val-de-Travers s'étant inscrits dans un lycée, seuls sept l'ont fait à l'antenne de Fleurier du LDR. Par conséquent, l'inscription de 5 élèves supplémentaires, intéressés au nouveau concept pour sportifs et artistes, n'avait pas suffi à la constitution d'une classe entière.

Rentrée 2012-2013

Le Comité de sauvegarde d'une filière de formation supérieure au Val-de-Travers s'étant remis en œuvre, plusieurs rencontres ont été organisées durant l'été avec les autorités politiques du Val-de-Travers et le DECS, ceci en vue d'établir une stratégie permettant la réouverture pour la rentrée 2012-2013.

Ainsi, diverses actions d'information et de promotion ont été organisées par les différents acteurs susmentionnés, ceci auprès des enseignants et des élèves de 11^{ème} année de section maturités (11MA), ainsi qu'auprès des parents des élèves. De plus, suite à une analyse du choix des options spécifiques des élèves de 11MA, un sondage a été réalisé auprès des futurs lycéens et le DECS a décidé d'ouvrir à Fleurier, l'option spécifique biologie-chimie, en plus des 3 autres options offertes par le passé. Notons ici que cette option spécifique sera offerte en plus de la discipline fondamentale musique et de l'option complémentaire pédagogie-psychologie, selon les décisions prises en 2010-2011.

Suite à la distribution d'un formulaire de préinscription à l'antenne de Fleurier du LDR, auprès des élèves de 11MA, le DECS peut annoncer aujourd'hui qu'une classe de première année ouvrira à nouveau ses portes à la prochaine rentrée scolaire. En effet, les différentes actions entreprises, ainsi que la décision d'offrir l'option spécifique biologie-chimie permettront de composer une classe constituée de 24 élèves.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Claude-Alain Kleiner, président de la Commune de Val-de-Travers, tél. 032 886 43 96

Sven Schwab, président du comité de sauvegarde, tél. 078 745 73 38

Neuchâtel, le 21 novembre 2011